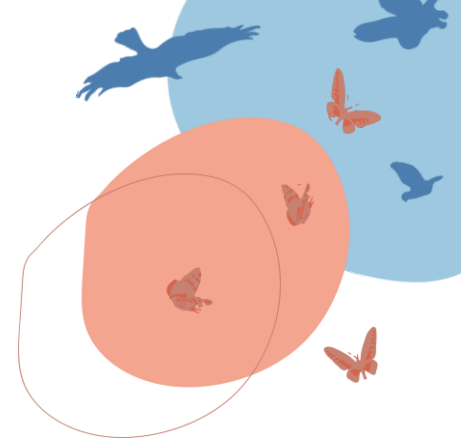


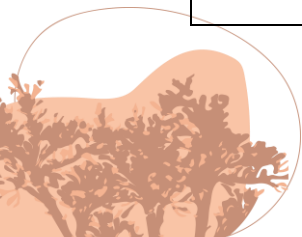
Atelier n°12



La PAC 2023-2027 : un rendez-vous historique manqué ? Quel bilan de la mise en œuvre des MAEC ?

Date : Vendredi 1^{er} décembre 2023 – 9h30 à 12h30

Animatrices :	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Audrey PAGANO, CEN Isère ☐ Laurence JULLIAN, CEN Rhône-Alpes
Rapporteuses :	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Audrey PAGANO, CEN Isère ☐ Laurence JULLIAN, CEN Rhône-Alpes
Intervenant(e)s :	<p>12-15 min. par interventions + questions (=> environ 1h30) + 10 minutes de pause</p> <ul style="list-style-type: none"> ☐ 1 intervention sur l'historique et évolutions des PAC, et notamment évolutions entre les 2 dernières : 2015 et 2023 = Florence MOESCH de la FPNR. Historique PAC et focus nouveautés PAC 2023 par rapports à 2015 et historique MAEC dans la PAC. ☐ 2 interventions concernant les PAEC : <ul style="list-style-type: none"> • le témoignage d'un porteur de PAEC = PNR Marais Poitevin : Anne SINOQUET (coordinatrice MAE) et l'EPMP (Etablissement public du Marais poitevin) : Simon-Pierre GUILBAUD. • PAEC 2023-2027 : 1^{ers} constats au sein du CEN Rhône-Alpes : Laurence J. du CEN Rhône-Alpes sur l'accompagnement de porteurs de PAEC ☐ 1 intervention sur les perspectives : investissement du Collectif "nourrir" dans les négociations pour une PAC de rêve ! = Mathieu COURGEAU, co-président du Collectif "Nourrir" et éleveur laitier en Vendée. <p><i>(fera office d'intro. à une réflexion collective)</i></p>
Contexte :	<p>La nouvelle PAC 2023-27 vient de vivre sa première année de mise en œuvre.</p> <p>Au sein du 2^d pilier, une 1^{ère} campagne de PAEC a été menée au cours de la PAC 2015-2022. Les nouvelles générations de PAEC ont pris le relai cette année avec quelques évolutions.</p>
Problématique :	<p>Côté MAEC, quel bilan les CEN, et autres structure impliquées dans les PAEC, tirent-ils de la campagne 2015-2022 ? Quelles sont les limites du nouveau dispositif MAEC 2023, mais aussi les points positifs éventuels ?</p> <p>Plus globalement concernant la PAC, peut-on espérer des améliorations d'ici 2027 ? Comment influencer les prochaines décisions ?</p>
Objectifs :	<p>Au travers des 1^{ers} REX de mise en œuvre par les CEN et des porteurs de PAEC, identifier les limites du dispositif 2015 MAEC/PAEC et commenter les évolutions qui ont eu lieu en 2023.</p> <p>En prenant du recul sur la politique agricole européenne, identifier les améliorations du dispositif à promouvoir pour la future PAC et réfléchir à la stratégie que les CEN pourraient adopter pour qu'elles soient prises compte.</p>



Atelier n°12

23^{ème} Congrès des
Conservatoires
d'espaces
naturels

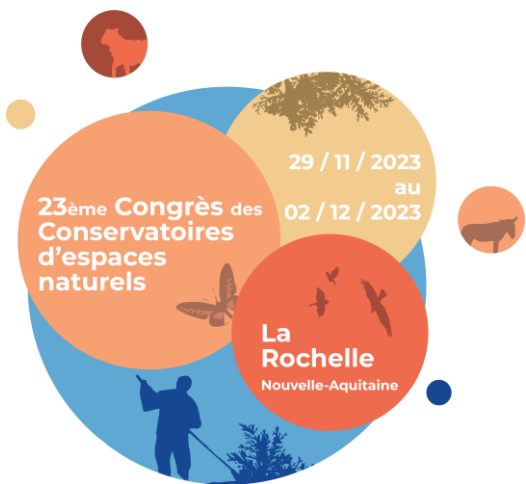
29 / 11 / 2023
au
02 / 12 / 2023

La
Rochelle
Nouvelle-Aquitaine

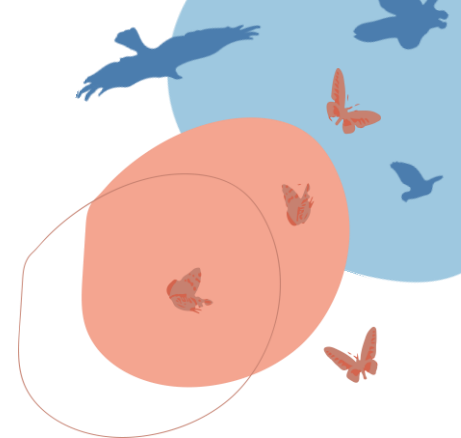
La PAC 2023-2027 : un rendez-vous historique manqué ? Quel bilan de la mise en œuvre des MAEC ?

Date : Vendredi 1^{er} décembre 2023 – 9h30 à 12h30

<p>Contenu : (Sujets et interventions)</p>	<p>Chemin de fer de l'atelier :</p> <ul style="list-style-type: none">➔ Présentation de la problématique➔ Les 4 interventions➔ Travail en groupes avec l'assemblée, sur 2 questions : <ol style="list-style-type: none">1. Quelles idées/perspectives pour l'avenir de notre PAC ? Notamment MAEC ou bien quel(s) autre(s) dispositif(s) imaginer...?2. A notre échelle, comment mobiliser sur la transition agro-écologique ?3. Quels freins et leviers rencontrent les CEN pour inciter à cette transition écologique ?
<p>Synthèse : (Conclusions de l'atelier)</p>	<p>L'atelier a réuni une quarantaine de personnes + 6 intervenant(e)s.</p> <p>Des interventions riches, denses et très instructives, qui ont toutes été très appréciées et ont donné lieu à de nombreux échanges et questionnement(s) :</p> <ul style="list-style-type: none">- les aides découplées (liées à la surfaces) favorisent les grandes exploitations ⇔ comment s'en détacher pour retrouver des fermes à taille humaine ?- les MAE sont-elles réellement des outils pour la transition écologiques des exploitations ? Dans les faits, elles appuient surtout des maintiens de pratiques existantes. Et l'Ariège a des exemples d'agri. qui sont sortis des MAE et ont retournés des prairies qui étaient maintenues uniquement le temps des MAE. Donc ce ne sont pas des aides réelles aux changements de systèmes dans leur ensemble...- les MAE sont parfois perçues comme un dû / d'un autre côté, le contexte économique est extrêmement compliqué pour beaucoup d'agri. et les aides de la PAC représentent 80% des revenus !- Le Collectif Nourrir œuvre pour agir à différents niveaux, face aux défis écologiques, climatiques, de ressources naturelles,... pour nourrir les gens sagement et en quantité suffisante. Un enjeu fort = reconnecter "agriculture" et "alimentation", relocaliser (=> outil intéressant : le PAT = Projet alimentaire territorial) et dé-spécialiser les productions. Relocaliser c'est aussi diminuer les importations qui grèvent les SAU des pays du sud.- Autres enjeux : la résilience des systèmes agricoles; le foncier de plus en plus difficile d'accès,... <p>Nous avons préféré prendre le temps des questions et des échanges sur des notions importantes. Ainsi, le travail en groupe prévu n'a pas pu être mené, mais nous avons toutefois mis à disposition, en fin de séance, 2 pages de paper-board contenant 2 questions.</p>



Atelier n°12



La PAC 2023-2027 : un rendez-vous historique manqué ? Quel bilan de la mise en œuvre des MAEC ?

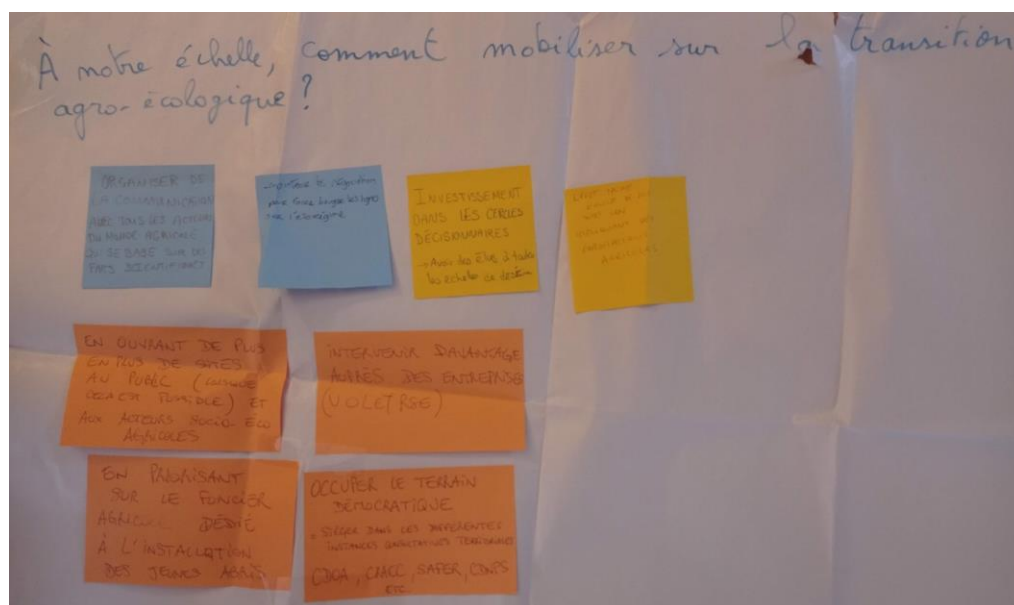
Date : Vendredi 1^{er} décembre 2023 – 9h30 à 12h30

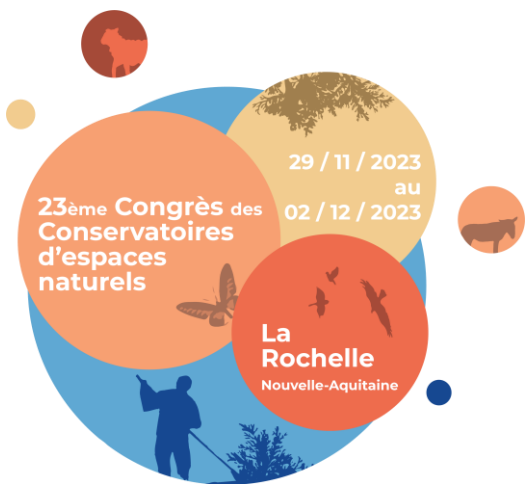
Voici les contributions des participants :

A notre échelle comment mobiliser sur la transition agroécologique ?

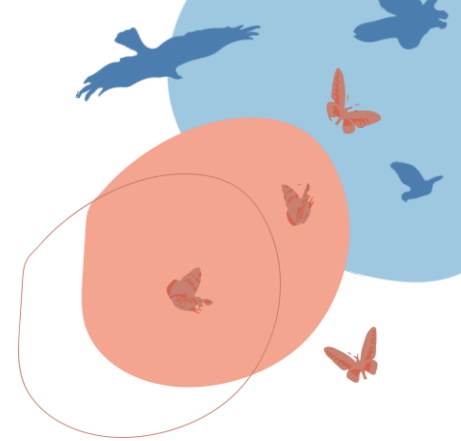
3 grandes voies

- Démarches sur les sites gérés par les Conservatoires avec les exploitants agricoles volontaires, à la fois en les ouvrant au public et aux acteurs socio-économiques agricoles, mais aussi en valorisant les expériences positives (effet tâche d'huile des sites vitrines)
- Poursuivre et maintenir le lobbying à toutes les échelles, dans les cercles décisionnaires et consultatifs (sur l'écovillage, en CDOA, CRAEC, CTD & CA SAFER, CDNPS...), notamment en communiquant sur des faits scientifiques
- En priorisant sur le foncier agricole dédié aux jeunes agriculteurs (?)





Atelier n°12



La PAC 2023-2027 : un rendez-vous historique manqué ? Quel bilan de la mise en œuvre des MAEC ?

Date : Vendredi 1^{er} décembre 2023 – 9h30 à 12h30

Quels freins et leviers rencontrent les CEN pour inciter à la transition écologique ?

Des freins rencontrés de diverses natures :

- Des freins financiers : difficultés à mobiliser des financements (et financeurs) sur de tels types de projets, manque de personnes compétentes au sein des CEN
- Des freins politiques : difficultés à travailler avec les structures agricoles locales,
- "Syndrome de l'imposteur" : difficultés à se sentir légitime à intervenir dans certaines instances ou agir sur certains sujets, à faire face aux lobbies de l'agro-industrie,
- Des enveloppes dédiées aux PAEC/MAEC trop restreintes. Ecorégime (1^{er} pilier de la PAC) peu ambitieux.

Mais aussi des leviers possibles ou à imaginer :

- Aller vers des obligations de mise en œuvre de MAE dans les aires protégées
- Réaliser de vrais suivis des politiques MAEC
- Les connaissances des CEN sur les sujets agro-écologiques
- Le besoin grandissant de résilience des systèmes agricoles

Et notre positionnement non militant et apolitique : frein ou levier ?

